Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212900674-20260428-036_26-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

036/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sylvie FILÉNI, Sonia FLOCH, Éric LE SCANFF, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES
Absent : Éric HUON
Procuration : Éric HUON à Éric LE SCANFF
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

Objet : Contribution 2025 à l'association des courses hippiques

Monsieur Le Maire et Monsieur Éric HUON, conseiller municipal, étant membres du conseil d'administration de l'association des courses hippiques de Guerlesquin, ne prennent part ni aux débats ni au vote. Monsieur Le Maire cède la présidence à Madame Christiane DUGAY, 1ère Adjointe au Maire qui conduit les débats et soumet la proposition de délibération au vote. Monsieur Le Maire et Monsieur Éric HUON, Conseiller municipal se retirent de la salle.
Madame L'Adjointe au Maire propose aux membres du conseil municipal de maintenir pour 2025 le montant de la contribution 2024 :

	2024	2025
Association des courses hippiques	3 612,25 €	**3 612,25 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, décide du versement d'une contribution de 3 612,25 € à l'association des courses hippiques de Guerlesquin.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE GUERLESQUIN 29 (FINISTÈRE) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Adjointe au Maire déléguée,

Christiane DUGAY

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY